

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 11 juin 1970

La séance est ouverte à 2 heures.

### LA SANCTION ROYALE

[Traduction]

**M. l'Orateur:** J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu le message suivant:

Résidence du Gouverneur général, Ottawa  
le 11 juin 1970

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable D. C. Abbott, C.P., Juge puisné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat aujourd'hui le 11 juin, à 5 h 45, pour donner la sanction royale à certains bills.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le sous-chef du cabinet du Gouverneur général,  
Louis-Frémont Trudeau,  
Brigadier général.

### LA CHAMBRE DES COMMUNES

HOMMAGES AUX DÉPUTÉS DE CALGARY-CENTRE ET D'OTTAWA-EST EN RAISON DE LEURS VINGT-CINQ ANNÉES DE SERVICE

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur je soulève une question de privilège qui touche tous les députés. On décrit souvent la politique comme un jeu de hasard—c'est un peu comme jouer à la Bourse. Certains perdent, d'autres réussissent à faire des gains assez raisonnables. D'autres encore transforment leur placement initial dans le domaine politique pour en retirer des gains solides et à long terme. Que ce soit un jeu de hasard ou non, il s'agit d'un élément fondamental et indispensable de la constitution du jeu démocratique auquel nous participons tous.

[Français]

Pour réussir de la sorte, il faut beaucoup de patience et de ténacité. Il faut avoir le sens de l'humour, comme le sens des autres. Mais, par-dessus tout, est indispensable l'aptitude à convaincre un groupe d'électeurs que, à tout prendre, on est celui qui comprend le mieux leurs problèmes et qui a le plus à leur offrir.

Sans doute, tous les honorables députés s'empresseront aujourd'hui de se joindre à moi pour féliciter deux de nos collègues qui, élus pour la première fois le 11 juin 1945, ont conservé depuis l'entière confiance de leurs mandants. Il s'agit des honorables députés de Calgary-Centre et d'Ottawa-Est (MM. Harkness et Richard).

● (2.10 p.m.)

[Traduction]

Vingt-cinq ans représentent une partie importante et précieuse dans la vie d'un homme, monsieur l'Orateur. Le Canada se trouve enrichi par ces citoyens qui offrent ces années au Parlement canadien. Sans le sens des responsabilités et le dévouement de ces personnes, notre institution ne pourrait pas durer; sans leur heureux caractère et leur jovialité, cet endroit serait moins attrayant.

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je voudrais faire mienne la raison pour laquelle le premier ministre (M. Trudeau) a soulevé la question de privilège. Avec lui, je félicite le député d'Ottawa-Est (M. Richard) et le député de Calgary-Centre (M. Harkness) pour leurs vingt-cinq années de service à la Chambre. Les députés ne semblent pas considérer les années qu'ils passent à la Chambre comme des années de service. J'ai constaté que la plupart d'entre eux souhaitent vivement y rester. En plus d'être des années de service, les vingt-cinq années passées à la Chambre par les deux représentants ont été fascinantes et agréables, une source de joie pour leurs collègues.

Il est tout naturel que je connaisse un peu mieux le député de Calgary-Centre que le député d'Ottawa-Est, que je tiens pour un collègue aussi aimable que plaisant. Je connais le député de Calgary-Centre depuis assez longtemps. Il a eu une carrière remarquable. C'est un homme très affable. Il tient fermement à ses principes. Quand j'occupais d'autres fonctions, je me rappelle avoir tenté de le convaincre de faire quelque chose qu'il croyait de son devoir de ne pas faire. Je n'ai guère eu de succès.